



CLUB DU SETTER ANGLAIS

Affilié à la Société Centrale Canine
Association loi 1901 agréée par le Ministère de l'Agriculture
Siège social : Président Jean Yves GUILHEMJOUAN Route de Lahonca 64990 URCUIT
Tél. 05 59 42 92 32 – E.mail : jeanyves.guilhemjouan@orange.fr
Siret 32881501400050 – NAF 930N – CCP Paris 880-36X

Décharge de responsabilités pour participer à un Field trial du CLUB du SETTER ANGLAIS.

Document à signer et remplir obligatoirement par tous les participants (Jury, présentateurs)

Je soussigné(e) M-Mme -Mlleconfirme ma participation à une **Field trial** du Club du Setter-Anglais et son organisateur : M - Mme

En cette période particulière où le virus du Covid 19 (Coronavirus) est toujours présent sur le territoire français :

- Je m'engage à respecter toutes les règles individuelles imposées par le gouvernement concernant les déplacements, les mesures barrières et les rassemblements.
- Je reconnais que le Club du Setter Anglais, son Président Monsieur Jean-Yves Guilhemjouan et son responsable local en charge de l'organisation de la manifestation ont pris toutes les mesures nécessaires et obligatoires pour la tenue de cette manifestation en toute sécurité.
- Je m'engage donc en signant ce document à ne pas me retourner contre le Club du Setter Anglais et son Président ainsi que l'organisateur local de la manifestation si je venais à développer une infection à Coronavirus dans les jours qui suivent l'épreuve.

Fait à Le.....

Signature, précédée de la mention « **lu et approuvé** »

Renvoyer le document signé à l'organisateur. L'inscription sera prise en compte à réception de la feuille de décharge.

L'absence de signature de ce document entraînera l'impossibilité à participer à l'épreuve.